

23-30 mars 2014 - ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'APF Gard et la FAAF Gard-Lozère INTERPELLENT LES CANDIDATS POUR UNE POLITIQUE MUNICIPALE INCLUSIVE

Les 23 et 30 mars auront lieu les élections municipales.

Les personnes concernées par le handicap représentent près de 10 millions de citoyens selon l'INSEE.

Les municipalités ont un rôle fondamental dans la prise en compte de ces citoyens et la mise en œuvre d'une politique de proximité du handicap avec des enjeux notamment liés à la citoyenneté, l'accessibilité, l'éducation, l'emploi, la santé, la solidarité, la famille, les sports et loisirs, la démocratie participative et d'une manière générale au « vivre ensemble ».

Pour l'APF Gard et la FAAF Gard-Lozère, ces élections municipales constituent une opportunité pour questionner et dialoguer avec les candidats sur les orientations qu'ils souhaitent porter en matière de politique de proximité du handicap.

L'APF Gard et la FAAF Gard-Lozère rappellent leur attachement à une politique transversale du handicap, telle qu'elle est développée dans le plaidoyer « Construire une société ouverte à tous ! »¹.

Au regard des principales préoccupations des personnes en situation de handicap et de leur famille qu'elle représente, l'APF Gard et la FAAF Gard-Lozère interpellent les candidats autour de 8 enjeux de proximité :

- La citoyenneté et la démocratie participative
- L'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des transports et du logement
- L'éducation
- L'emploi
- La santé
- La solidarité
- La culture, les sports et les loisirs
- L'accès à l'information et le lien social

A renvoyer avant le 15 mars à :
APF Gard, 265 chemin du Mas de Boudan, 30000 Nîmes.

Ou à remplir avant le 15 mars minuit sur le site :
<http://faf30.fr/questionnaire>

¹ À consulter sur www.reflexe-handicap.org

La citoyenneté et la démocratie participative

- En tant que candidat, quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès à vos réunions publiques, à vos programmes et aux bureaux de vote, aux personnes en situation de handicap ?

.....
.....
.....
.....
.....

- Comment comptez-vous faire vivre la démocratie participative dans votre municipalité, c'est-à-dire la concertation avec les citoyens et les associations représentatives dans les projets qui les concernent ?

.....
.....
.....
.....
.....

L'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des transports et du logement

- Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre :
- pour respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports dépendant de la politique municipale et/ou intercommunale ?
 - pour permettre l'accès au logement des personnes en situation de handicap ?
 - pour inciter les petits commerces, les lieux culturels privés... de votre municipalité à respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité ?

.....
.....
.....
.....
.....

- Comment envisagez-vous de soutenir et de développer la commission communale d'accessibilité ?

.....
.....
.....
.....
.....

L'éducation

- Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin d'accompagner la mise en accessibilité des établissements scolaires de votre municipalité ?

.....
.....
.....
.....
.....

- Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de permettre à tous les enfants et jeunes en situation de handicap d'accéder – en fonction de leur âge – à la crèche, aux activités extra et périscolaires ?

.....
.....
.....
.....
.....

L'emploi

- Comment comptez-vous mettre en œuvre l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap dans votre municipalité et dans les administrations dont vous avez la tutelle ?

.....
.....
.....
.....
.....

- Comment comptez-vous inciter les entreprises de votre commune à respecter l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap de 6 % (appels d'offres, marchés publics...) ?

.....
.....
.....
.....
.....

La santé

- Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre, par exemple par le CCAS, pour permettre l'accès aux soins et à la prévention des personnes en situation de handicap ?

.....
.....
.....
.....
.....

La solidarité

- Quelle politique d'action sociale et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin d'apporter des réponses adaptées et de proximité aux personnes en situation de handicap isolées et à leur famille ayant des difficultés financières, ayant besoin de services d'aide de proximité ?

.....
.....
.....
.....
.....

La culture, les sports et les loisirs

- Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de permettre à tous d'accéder aux lieux et aux activités culturelles, sportives et de loisirs gérées par la municipalité, ainsi qu'aux associations sportives ou culturelles ?

.....
.....
.....
.....
.....

L'accès à l'information et le lien social

- Quelle politique d'aide et de soutien aux associations (aides matérielles et financières) comptez-vous mettre en œuvre pour permettre le lien social dans votre municipalité ?

.....
.....
.....
.....
.....

- Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de favoriser l'accès des personnes en situation de handicap à l'information et aux nouvelles technologies ?

.....
.....
.....
.....
.....